

Sujet : Enquête publique relative à l'autorisation

De : ..

Date : 30/05/2024 à 09:31

Nous donnons un avis défavorable à la demande d'autorisation environnemental unique et à la construction

projetée d'une station de transfert d'énergie par pompage

Publié le 02/05/2024 | Mis à jour le 30/05/2024

Le public est informé de l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale unique (DAEU) et à la construction projetée d'une station de transfert d'énergie par pompage (STEP) au quartier "Périnelle" - Lieu-dit "Haut Plaisance" sur le territoire de la ville de Saint-Pierre, au profit des sociétés MÉRIDIAM et NATURE & PEOPLE FIRST, conformément à l'arrêté préfectoral N°R02-2024-04-02-00002.

Sylvette MACAIRE

Envoyé depuis l'application Mail Orange